



Rapport n° 3	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 8 juin 2015		Chapitre : Article :

**DELEGATIONS DONNEES AU BUREAU PAR
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Afin d'assurer le bon fonctionnement du Service départemental d'incendie et de secours, il est proposé au Conseil d'administration de déléguer ses attributions au Bureau à l'exception des délibérations relatives à l'adoption du budget et du compte administratif en application des dispositions des articles L1612-1 et suivants ainsi que celles visées aux articles L1424-26 et L1424-35 du Code général des collectivités territoriales.

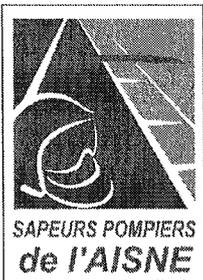
Je vous propose d'adopter le projet de délibération suivant :

Vu le rapport n° 3 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide de déléguer ses attributions au Bureau à l'exception des délibérations relatives à l'adoption du budget et du compte administratif en application des dispositions des articles L1612-1 et suivants ainsi que celles visées aux articles L1424-26 et L1424-35 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président,

Nicolas FRICOTEAUX



Délibération n° 3	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 8 juin 2015		Chapitre : Article :

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Membres théoriques :	20
Membres en exercice :	20
Membres présents :	17
Votants :	17

Affiché le
22 JUIN 2015

Le 8 juin 2015 à 16 h 00, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 21 mai 2015, s'est réuni salle La Fontaine à l'Hôtel du Département à LAON sous la présidence de Monsieur Nicolas FRICOTEAUX.

Etaient présents :

I - Membres avec voix délibérative

MM. Nicolas FRICOTEAUX, Pierre-Jean VERZELEN, Thomas DUDEBOUT, Mme Colette BLERLOT, Mme Jocelyne DOGNA, MM. François RAMPENBERG, Michel CARREAU, Jean-Luc LANOUILH, Georges FOURRÉ, Mme Annie TUJEK, Mme Anne-Marie FOURNIER, MM. Noël LECOULTRE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, ~~Christian CROHEM~~, Alain CREMONT, ~~Daniel GARD~~, Marcel LALONDE, ~~Gérard DOREL~~, Mme Monique BRY.

II - Membre de droit

Monsieur Raymond LE DEUN, Préfet de l'Aisne, excusé

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental
M. le Commandant Philippe BARDON, représentant les sapeurs-pompiers professionnels officiers
M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, représentant les sapeurs-professionnels non officiers
M. le Commandant Roger MICHAUX, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers
M. le Lieutenant Denis COUTANT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires non officiers

Excusé(s) : MM. Christian CROHEM, Daniel GARD, Gérard DOREL.

Assistaient à la séance : M. Patrice LEROY, payeur départemental, Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI, M^{me} Christiane CHAUSSON de la Direction départementale.

**DELEGATIONS DONNEES AU BUREAU PAR
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Vu le rapport n° 3 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité, décide de déléguer ses attributions au Bureau à l'exception des délibérations relatives à l'adoption du budget et du compte administratif en application des dispositions des articles L1612-1 et suivants ainsi que celles visées aux articles L1424-26 et L1424-35 du Code général des collectivités territoriales.

PREFECTURE DE L' AISNE
22 JUIN 2015
Rue William Henry Waddington – CS 20659 – 02007 LAON Cedex – Tel : 03.64.16.10.00 – Fax : 03.64.16.10.03

Le Président,
Nicolas FRICOTEAUX